



Crypto-monnaies et sanctions économiques internationales

Actualité législative publié le 26/01/2025, vu 92 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

L'utilisation des crypto-monnaies pour contourner les sanctions économiques internationales représente un défi majeur pour le système financier global et pour les autorités juridiques

Introduction : Le Contexte des Sanctions Économiques et des Crypto-monnaies

Les sanctions économiques sont des outils puissants utilisés par les gouvernements pour exercer une pression sur des États, des entités ou des individus qui enfreignent des normes internationales, comme celles relatives aux droits de l'homme, à la non-prolifération nucléaire, ou à la lutte contre le terrorisme. Ces sanctions peuvent inclure des restrictions commerciales, des gels d'avoirs ou des interdictions d'accès au système financier international.

Les **crypto-monnaies** représentent un défi de plus en plus majeur pour l'efficacité de ces sanctions. En raison de leur **décentralisation**, de leur **anonymat relatif** et de leur capacité à contourner les canaux financiers traditionnels, les cryptomonnaies sont utilisées par certains acteurs pour **éluder les sanctions** économiques internationales. Cela soulève des questions complexes concernant l'**applicabilité** et l'**adaptabilité** des réglementations juridiques existantes.

Cet article explore la relation entre **crypto-monnaies** et **sanctions économiques internationales**, en analysant les défis juridiques, les réponses des régulateurs et les implications géopolitiques.

I. Les Crypto-monnaies : Un Outil de Contournement des Sanctions

1.1. Le Rôle des Crypto-monnaies dans le Contournement des Sanctions

Les crypto-monnaies, comme le **Bitcoin**, l'**Ethereum**, ou des monnaies plus anonymes comme **Monero** et **Zcash**, offrent des caractéristiques qui les rendent particulièrement attractives pour les acteurs cherchant à éviter des sanctions économiques :

- **Décentralisation** : Les crypto-monnaies ne sont pas contrôlées par des gouvernements ou des banques centrales, ce qui signifie qu'elles ne sont pas soumises aux systèmes de régulation traditionnels.
- **Anonymat et pseudonymat** : Bien que les transactions en crypto-monnaies laissent des traces sur la **blockchain**, il existe des moyens d'anonymiser ou de **camoufler** l'identité des parties impliquées, en rendant plus difficile le traçage des flux financiers.
- **Transfrontalier** : Les transactions en crypto-monnaies peuvent être effectuées à l'échelle mondiale, facilitant les échanges entre acteurs sans avoir besoin de passer par des

institutions financières qui sont généralement soumises à la régulation des sanctions internationales.

Ces propriétés permettent aux pays et individus **sous sanctions**, comme l'**Iran**, la **Corée du Nord** ou le **Venezuela**, de poursuivre des activités économiques en dehors du système bancaire traditionnel, ce qui réduit l'impact des sanctions et des restrictions financières.

1.2. Cas Pratiques de Contournement des Sanctions

- **L'Iran** : Depuis l'imposition de sanctions sévères par les **États-Unis** et l'**Union Européenne** sur son secteur pétrolier et bancaire, l'Iran a cherché à utiliser des **cryptomonnaies** pour contourner ces restrictions. Le pays a même envisagé la création de sa propre **cryptomonnaie nationale**, le **Cryptorial**, pour faciliter le commerce international sans passer par les institutions financières occidentales.
- **La Corée du Nord** : Accusée de financer ses programmes nucléaires et de soutenir des activités illégales, la Corée du Nord a largement utilisé des **cryptomonnaies** pour financer ses opérations tout en contournant les sanctions économiques imposées par la communauté internationale.
- **Le Venezuela** : Le gouvernement vénézuélien a lancé la **cryptomonnaie Petro**, afin d'essayer de contourner les sanctions économiques des États-Unis. Ce projet a permis au pays de réaliser des transactions en dehors du système financier mondial dominé par le dollar américain.

II. Les Réponses Juridiques des Autorités Internationales

2.1. L'Adaptation des Sanctions au Nouveau Paysage Numérique

Les sanctions économiques ont traditionnellement ciblé des institutions financières, des personnes et des entreprises en les excluant du système bancaire international. Cependant, l'essor des **cryptomonnaies** a incité les autorités internationales à **adapter** leur approche pour inclure les **plateformes d'échange de crypto-monnaies** et les **fournisseurs de services** associés.

En réponse à la menace de contournement des sanctions, les régulateurs ont introduit plusieurs mesures pour limiter l'utilisation des crypto-monnaies par des acteurs sous sanctions :

- Le **FATF** (Groupe d'Action Financière), un organisme international de régulation des flux financiers, a émis des recommandations pour que les **prestataires de services en crypto-monnaies** (comme les **bourses d'échange** ou les **portefeuilles électroniques**) respectent les normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT). Ces recommandations visent à empêcher les **transactions illicites** et à faciliter le suivi des mouvements de fonds.
- **L'Union Européenne** et les **États-Unis** ont intensifié leur surveillance des échanges de

cryptomonnaies en ligne et imposé des **restrictions sur les transactions** provenant de pays sous sanctions. Par exemple, en 2019, les **États-Unis** ont ajouté des plateformes d'échange de crypto-monnaies sur la liste des entités à surveiller, incitant les **fournisseurs de services** à se conformer aux sanctions internationales.

2.2. L'Extraterritorialité des Sanctions et les Défis Juridiques

Un des défis majeurs de la régulation des crypto-monnaies face aux sanctions est l'application **extraterritoriale** des lois. Par exemple, une plateforme d'échange de crypto-monnaies basée dans un pays n'ayant pas de sanctions contre un autre pays peut théoriquement continuer à effectuer des transactions avec des acteurs sous sanctions. Cependant, les régulations des pays imposant les sanctions (comme les États-Unis) peuvent contraindre des entreprises étrangères à respecter leurs lois extraterritoriales.

Les gouvernements peuvent exiger des **entités internationales** qu'elles bloquent les transactions liées à des individus ou des entités sous sanctions, même si celles-ci sont situées dans un autre pays. Cette **extraterritorialité** des sanctions crée des tensions entre les juridictions nationales et internationales.

III. Les Limites et Défis de la Régulation des Crypto-monnaies

3.1. Anonymat et Traçabilité : Un Dilemme Juridique

L'une des caractéristiques les plus préoccupantes des cryptomonnaies est leur **anonymat**. Alors que des transactions en **Bitcoin** ou **Ethereum** peuvent théoriquement être suivies grâce à la **blockchain**, il existe des **cryptomonnaies anonymes** comme **Monero** ou **Zcash**, qui rendent la traçabilité plus difficile. Cela complique le travail des autorités pour identifier les acteurs impliqués dans des transactions illicites et dans le contournement des sanctions.

Les régulateurs tentent de surmonter ce défi par des technologies avancées de **tracing** (tracabilité des flux de fonds), mais la complexité et l'anonymat inhérents aux crypto-monnaies rendent la mise en place d'un **système de surveillance efficace** très difficile.

3.2. L'Innovation Juridique : Un Modèle de Régulation Universelle ?

La croissance des cryptomonnaies et des technologies blockchain pourrait exiger une **réforme profonde des régulations internationales**. Il pourrait être nécessaire de créer une **régulation mondiale** qui régule les **transactions en crypto-monnaies** tout en respectant les principes de **souveraineté économique** et d'**indépendance des États**. Toutefois, un tel projet d'harmonisation mondiale soulève des **difficultés politiques** et **juridiques**.

Les États devront équilibrer la **protection de leurs intérêts économiques** et la **promotion de l'innovation technologique** tout en garantissant une **lutte efficace** contre le **contournement des sanctions**.